



Les séminaires Protection de l'enfance

Séminaires dispensés en présentiel ET en distanciel.

2 jours

L'école de la Protection de l'Enfance propose plusieurs séminaires de formation de deux jours consécutifs sur des problématiques rencontrées de manière récurrente par les professionnels de terrain. Les formateurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

PUBLIC : professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira 30 stagiaires au maximum afin de pouvoir combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

PRÉ-REQUIS : Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

OBJECTIFS DES SÉMINAIRES : Mieux appréhender la thématique traitée avec des apports théoriques pour consolider les bases et des cas concrets pour pouvoir s'en servir dans sa pratique au quotidien ou faciliter les pratiques de ses collaborateurs.

MODALITES D'ÉVALUATION : Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant à l'issue de la formation. En amont de la formation un questionnaire de recueil d'attentes et de positionnement lui sera adressé afin d'ajuster au mieux le contenu et contribuer à l'analyse des acquis à l'issue de la formation.

LIEU ET HORAIRES : Séminaires dispensés en présentiel ET en distanciel de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 le premier jour et 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 le deuxième jour soit 14 heures au total. En présentiel >> École de la Protection de l'Enfance, dans les locaux de l'USIC : 18 rue de Varenne, 75007 PARIS (voir aussi Informations pratiques). En distanciel >> via l'application Zoom.

TARIFS : Séminaire de 2 jours : 440 € nets (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du Code général des impôts). Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Il n'inclut pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas. Un ou plusieurs séminaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin d'inscription).

Les formations de l'École de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Référente :
Florence Barbier
Tel : 01 53 10 24 10
florence.barbier@ecole-protectionenfance.com

Séminaires organisés par
l'ACTION SOCIALE,
organisme de formation
portant l'École de la Protection de l'enfance.
www.ecoleprotectionenfance.com



SÉMINAIRE I

3-4
DÉCEMBRE
2024

Taux de satisfaction :
19/20



Besoins fondamentaux et théorie de l'attachement : le nouveau paradigme de la protection de l'enfance

2 JOURS

TARIF :
440€

En présentiel ou en distanciel au choix

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître ce qui fait consensus autour des besoins de l'enfant.
- ▶ Connaître les 7 besoins fondamentaux pour pouvoir évaluer leur satisfaction.
- ▶ Connaître la théorie de l'attachement pour mieux répondre au méta-besoin de sécurité des enfants.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ Présentation des résultats de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant et la carte des 7 besoins fondamentaux.
- ▶ L'articulation des besoins fondamentaux et des droits de l'enfant.
- ▶ Les liens d'attachement : ce qui fait sécurité. Etude des notions de base de la Théorie de l'attachement. Présentation illustrée de vignettes cliniques et cas pratiques des différents types de liens (sécurés, insécurés) et des modèles internes opérants auxquels ils se rattachent, pour aider les professionnels à mieux appréhender le méta-besoin de sécurité de l'enfant et les conditions de sa satisfaction.

INTERVENANT.ES :

- ▶ **D^r Marie Paule Martin Blachais**, directrice scientifique de l'École de la Protection de l'Enfance, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance"; ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger notamment.
- ▶ **D^r Anne Raynaud**, psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachement (concepts et applications, Paris 7), auteur notamment de "Enfant sécurisé, enfant heureux : Éduquer au quotidien grâce au lien d'attachement" (Ed Marabout, 2021).

Public : Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance, cadres et élus de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

SÉMINAIRE II
21-22
JANVIER
2025

Taux de satisfaction
17,7 /20



L'évaluation en protection de l'enfance

2 JOURS

TARIF :
440€

En présentiel ou en distanciel au choix

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ S'approprier les éléments méthodologiques d'une démarche d'évaluation des situations de danger ou de risque de danger.
- ▶ Situer l'évaluation des besoins de l'enfant dans un processus co-construit avec les différentes parties prenantes.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ Élaborer une stratégie évaluative en protection de l'enfance porteuse de sens : apports cliniques et psycho-dynamiques pour l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger.
- ▶ Bien comprendre le cadre méthodologique.
- ▶ Utiliser un référentiel : à partir de divers exemples dont un focus sur le cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger de la Haute Autorité de Santé.

INTERVENANT.ES :

- ▶ **Isabelle Casals**, directrice des pôles Milieu Ouvert et Socio-Judiciaire du Codase.
- ▶ **Catherine Claveau-Milanetto**, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS.

Public : Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance, cadres et élus de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

SÉMINAIRE III

18-19
FÉVRIER
2025

Taux de satisfaction
17,15/20



Le travail avec l'enfant, les familles et les proches : enjeux et méthodes

2 JOURS

TARIF :
440€

En présentiel ou en distanciel au choix

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Développer les pratiques incluant les familles et les enfants, identifier les leviers de la participation en protection de l'enfance.
- ▶ Mieux travailler à partir des savoirs de vie des personnes accompagnées.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ De l'évaluation des situations au plan d'aide : sens, finalité et conditions du travail avec les familles.
- ▶ Comment revisiter la place et les ressources de l'entourage de l'enfant ? Tenir compte de l'environnement affectif et des figures d'attachement de l'enfant.
- ▶ Regard sur les pratiques à l'international.
- ▶ Identifier ce qui fait « savoir ». Présentation et "mode d'emploi" des outils permettant de mieux évaluer les ressources capacitaires des familles.

INTERVENANT.ES :

- ▶ **Gaëlle Castrec***, chargée de mission à l'Observatoire nationale de protection de l'enfance (ONPE).
- ▶ **Philippe Fabry**, sociologue, consultant, formateur, membre du CA du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES) et de l'association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM).

Public : professionnels et cadres de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

SÉMINAIRE IV

18-19
MARS
2025



Taux de satisfaction :
19/20

Parcours en protection de l'enfance : enjeux et outils pour mieux les construire

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Identifier les enjeux de la loi de 2016 concernant le principe de cohérence des parcours.
- ▶ Parvenir à un portage collectif, partagé et coordonné des parcours de chaque enfant pour en garantir le maximum de sens, de cohérence.
- ▶ Penser une organisation et un pilotage sécurisant pour l'ensemble des acteurs.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ Les apports des différentes recherches scientifiques et des retours d'expérience des pairs, pour mieux penser les parcours des enfants accompagnés.
- ▶ Le méta-besoin de sécurité de l'enfant comme nouvelle boussole dans la construction des parcours. Les apports de la théorie de l'attachement pour mesurer la satisfaction de ce méta-besoin.
- ▶ Les modalités de coopération interprofessionnelle et interinstitutionnelle indispensables pour stabiliser davantage les parcours et ce que cela implique en termes d'organisation.
- ▶ L'utilisation des différents outils disponibles comme le Projet pour l'enfant (PPE) dans la construction des parcours, et les modalités de participation des premiers concernés : enfants et familles.

INTERVENANT.ES :

- ▶ Nicolas Baron, directeur de l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille d'Indre-et-Loire, ancien directeur de la Prévention et de la Protection de l'enfant et de la famille du Département d'Indre-et-Loire.
- ▶ Ludovic Jamet, Directeur adjoint Ressources et Développement Direction Enfance Famille du département de Seine-Maritime.
- ▶ Diodio Metro, présidente de Adepape95-Repairs 95 !

Public : Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance, cadres et élus de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

En présentiel ou en distanciel au choix

SÉMINAIRE V

15-16
AVRIL
2025

Taux de satisfaction
18/20



Le risque comme continuum de la protection de l'enfance

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Distinguer prise de risques et prise de responsabilités
- ▶ Penser une organisation et un pilotage sécurisant pour l'ensemble des acteurs.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ La fonction d'encadrement : entre prise de risques, contraintes et recherche de sens.
- ▶ Prendre des risques pour mieux protéger : étude à partir d'exemples concrets des données d'un paradoxe.
- ▶ Piloter, diriger et accompagner la prise de risques : quelles conditions et quelles méthodes pour le cadre en protection de l'enfance ? Limiter les risques et sécuriser les équipes.

INTERVENANT.ES :

- ▶ Jean-Guy Hemono, directeur général de la Sauvegarde 56.
- ▶ Muriel Crebassa*, magistrate, 1^{ère} vice-présidente et coordonnatrice du Tribunal pour enfants de Versailles.

Public : professionnels et cadres de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** Bonne connaissance des dispositifs et mesures de protection de l'enfance.

En présentiel ou en distanciel au choix

SÉMINAIRE VI

13-14
MAI
2025



NOUVEAU EN 2025

Management

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Distinguer prise de risques et prise de responsabilités
- ▶ Penser une organisation et un pilotage sécurisant pour l'ensemble des acteurs.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ La fonction d'encadrement : entre prise de risques, contraintes et recherche de sens.
- ▶ Prendre des risques pour mieux protéger : étude à partir d'exemples concrets des données d'un paradoxe.
- ▶ Piloter, diriger et accompagner la prise de risques : quelles conditions et quelles méthodes pour le cadre en protection de l'enfance ? Limiter les risques et sécuriser les équipes.

INTERVENANT.ES :

- ▶ Philippe Fabry, sociologue, consultant, formateur, membre du CA du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES) et de l'association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM).
- ▶ Thierry Arnoux, responsable se pôles formations aux fonctions d'encadrement et de management.

Public : professionnels et cadres de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** Bonne connaissance des dispositifs et mesures de protection de l'enfance.

En présentiel ou en distanciel au choix

LES INTERVENANTS DE L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Geneviève AVENARD, administrateur civil ayant exercé de nombreuses responsabilités dans le secteur public et associatif, Défenseur des Enfants, adjointe du Défenseur des Droits de 2014 à 2020 ♦ **Fabien BACRO**, maître de conférences HDR en psychologie du développement, titulaire de la chaire EnJeux "Prendre soin des enfants et des jeunes pour leur bien-être" ♦ **Nicolas BARON**, directeur de l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille d'Indre-et-Loire, ancien directeur de la Prévention et de la Protection de l'enfant et de la famille du Département d'Indre-et-Loire ♦ **Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL**, psychologue au service de pédopsychiatrie du CHU de Saint-Etienne. Elle a travaillé en collaboration avec Maurice Berger et Albert Ciccone ♦ **Flore CAPELIER**, docteure en droit public, membre associé du CERSA, Université Paris 2 Pantheon Assas ♦ **Magalie CARCEL**, conseillère technique de Service social auprès du DASEN d'Ille-et-Vilaine, adjointe au responsable départemental du service social en faveur des élèves (Education Nationale), formatrice spécialisée notamment sur la problématique de l'accueil de la parole des enfants victimes ♦ **Gaëlle CASTREC**, chargée de mission à l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) ♦ **Isabelle CASALS**, directrice des pôles Milieu Ouvert et Socio-Judiciaire du Codase ♦ **Gabrielle CHOUIN**, conseillère principale d'éducation, formatrice, et membre d'une Adepape ♦ **Catherine CLAVEAU-MILANETTO**, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS ♦ **Emma ETIENNE**, présidente de l'association Speak! ♦ **Priscille GERARDIN**, professeure, psychiatre, responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU/CH Rouvray, directrice de l'enseignement du DUI Médecine et santé de l'adolescent ♦ **Adeline GOUTTENOIRE**, professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, présidente de l'ODPE de Gironde, directrice de l'Institut des mineurs de Bordeaux ♦ **Christian HAAG**, moniteur-éducateur en foyer départemental d'accueil d'urgence, ancien mineur confié, auteur de "Le murmure des démons" ♦ **Jean-Guy HEMONO**, directeur général de la Sauvegarde 56 ♦ **Ludovic JAMET**, Directeur adjoint Ressources et Développement Direction Enfance Famille du département de Seine-Maritime. ♦ **Carl LACHARITÉ**, directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières ♦ **Marie LÉAL-MARTINI**, magistrate ♦ **Mohamed L'HOUSNI**, directeur fondateur de A. RETIS ♦ **Didier LESUEUR**, délégué général de l'ODAS ♦ **Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS**, médecin, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", directrice scientifique de l'École de la protection de l'enfance, ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger, ancienne directrice enfance-famille en département ♦ **Rosa MASCARO**, pédopsychiatre aux pouponnières de Lille et de Roubaix, médecin directeur du CAMSP Lebovici et du Fil d'Ariane, Lille ♦ **Diodio METRO**, présidente de l'Adepape 95-Repairs 95! ♦ **Paola MILANI**, professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'université de Padova (Italie) ♦ **Martine NISSE**, co-fondatrice et directrice du Centre des Buttes-Chaumont, spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences familiales et extra-familiales, thérapeute familiale ♦ **Jean-Michel PERMIN-GEAT**, ancien magistrat, ancien directeur Enfance-famille en département ♦ **Cécile PERONNET**, adjudante de gendarmerie, enquêtrice sur les violences intrafamiliales à la brigade de protection des familles de Rennes, formatrice au recueil de la parole ♦ **Laurent PUECH**, fondateur du site www.secretpro.fr ♦ **Dr Anne RAYNAUD**, psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachement (concepts et applications, Paris 7) ♦ **Laurent SOCHARD**, psychosociologue, spécialiste des problématiques de participation des usagers, membre fondateur du laboratoire des conférences familiales.

COORDINATION PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE

- **Philippe FABRY**, sociologue, formateur
- **Karine SENGHOR**, DG de l'École de la Protection de l'Enfance et organisatrice des Assises nationales de la protection de l'enfance.
- **Catherine Claveau-Milanetto**, consultante, formatrice, droits de l'enfant et protection de l'enfant, ancienne chef de service protection de l'enfance de la HAS.



www.ecoleprotectionenfance.com

MODALITÉS DE LA FORMATION - INSCRIPTION ET RÉSERVES

MODALITÉS DE LA FORMATION :

La formation se déroule en présentiel ET en distanciel. Le choix du stagiaire se fait lors de l'inscription et ne peut être modifié ensuite, sauf circonstances exceptionnelles motivées rencontrées par le stagiaire. En cas de circonstances extérieures empêchant l'École de la Protection de l'Enfance d'organiser en présentiel le séminaire (crise sanitaire, crise énergétique, grève des transports...), elle se réserve le droit d'organiser aux mêmes dates le séminaire uniquement en mode distanciel. Les stagiaires inscrits seront avertis aussi vite que possible mais ne pourront pas annuler leur inscription pour ce motif.

Lieu de la formation en présentiel : la formation a lieu dans les locaux de USIC, 18 rue de Varenne, Paris 7ème.

En distanciel : la formation se déroule en direct via l'application Zoom. Le lien de connexion sera adressé au participant 7 à 5 jours avant le séminaire.

Replay : Chaque stagiaire inscrit aura la possibilité de visualiser en replay le séminaire (par exemple les personnes empêchées de participer à la formation suite à un arrêt maladie) dans l'espace stagiaire de notre site www.ecoleprotectionenfance.com. Les codes de connexion personnalisés seront adressés au participant dans les cinq jours suivant la formation.

Il est rappelé que les informations de connexion aux séminaires de l'Action Sociale et ou de visionnage du replay adressées à chaque inscrit sont strictement personnelles et individuelles. Toute utilisation collective de ces informations sans l'accord de l'Action Sociale pourra entraîner une demande d'indemnisation correspondant à l'utilisation frauduleuse de ces informations, et au refus ultérieur d'inscription pour les agents du signataire des inscriptions.

BULLETIN D'INSCRIPTION SEMINAIRES 2024-2025

À renvoyer sous enveloppe à l'adresse suivante :
L'Action Sociale – 11 bis rue de la Planche 75007 Paris
ou par mail : inscription@ecoleprotectionenfance.com

STAGIAIRE

M. Mme

Nom : Prénom :

Etablissement :

Service :

Fonction :

Téléphone (portable de préférence) :

Mail :

Si vous avez-vous un besoin ou une demande spécifique en lien avec une situation de handicap cochez cette case.
Nous vous contacterons.

RESPONSABLE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Cachet , date et signature du responsable de cette inscription (direction, RH, Formation...):

ADRESSE DE FACTURATION

Organisme à facturer :

Service :

Adresse :

Mail (si différent du responsable formation) :

IMPORTANT : En dehors des collectivités publiques qui seront facturées "service fait" le règlement de la formation doit être effectué au moment de l'inscription par chèque joint ou par virement. Une facture acquittée sera adressée à l'organisme. En cas de financement de la formation par un OPCO, en raison de délais de paiement souvent longs et de la difficulté à identifier ces paiements quand ils nous parviennent, nous demandons à nos clients de préférer quand c'est possible nous régler directement au moment de l'inscription et de demander, eux, le remboursement à leur OPCO. Tous les documents nécessaires (convention, attestations de présence, facture, ...) vous seront remis en amont et à l'issue de la formation. Par avance merci. **AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE CONVENTION DE FORMATION OU D'UN DEVIS ?**

Précisez votre mode de règlement : chèque ci-joint / Virement Date :

Si OPCO Précisez son nom et votre no d'adhérent à cet opco (pour identifier les règlements) :

COLLECTIVITES : Merci de nous transmettre avec cette inscription ou dans les tous prochains jours, sans relance de notre part, le Bon de commande et les informations de facturation Chorus Pro : Siret, Code service, No d'engagement ou de bon de commande. À défaut l'inscription ne pourra être garantie. Par avance merci.

SÉMINAIRES CHOISIS

Cochez le ou les séminaires auxquels vous souhaitez vous inscrire. Et indiquez le montant total de l'inscription en vous référant au tarif de chaque séminaire.

<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 1 : Besoins fondamentaux de l'enfant et théorie de l'attachement : le nouveau paradigme de la protection de l'enfance.	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 3 et 4 DÉCEMBRE 2024	440 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 2 : L'évaluation en protection de l'enfance.	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 21 et 22 JANVIER 2025	440 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 3 : Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et mé-	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 18 et 19 FÉVRIER 2025	440 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 4 : Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 18 et 19 MARS 2025	440 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 5 : Le risque comme continuum de la protection de l'enfance.	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 15 et 16 AVRIL 2025	440 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 6 : Le management en protection de l'enfance.	En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 13 et 14 MAI 2025	440 €

NOMBRE DE SÉMINAIRES CHOISIS :

MONTANT TOTAL :